

Chef de chantier Travaux Publics (terrassement, route, VRD)

Certification professionnelle niveau IV

La formation du BTP
par des professionnels du BTP

de 664 heures
à 768 heures

14,00 € H.T.
de l'heure

Dates :

Nous consulter

Lieu

Toulouse

Alternance

Objectifs

A l'issue de la formation, le participant sera en capacité :

- De reconnaître les techniques, les technologies, les modes opératoires adaptés et pertinents ;
- De mettre en œuvre les modes opératoires en respect des règles de base QSE ;
- De préparer, d'organiser ses chantiers et adopter les attitudes adaptées de management ;
- De gérer ses équipes dans le respect des rendements imposés ;
- De représenter son entreprise auprès des tiers ;
- D'affirmer son autonomie de chef de chantier, sa capacité d'analyse et de critique.

Programme

- Technologie et techniques (156 à 244 heures)
- Organisation - Gestion (316 à 324 heures)
- Environnement professionnel (52 à 60 heures)
- Relationnel (76 heures)
- Projet final et jury (64 heures)

Méthode pédagogique

- Une organisation pédagogique précise et méthodique qui rend le salarié en formation très rapidement autonome et responsabilisé.
- Des promotions de 15 stagiaires maximum, ce qui favorise une relation de proximité et de qualité avec les formateurs.
- Exposés théoriques.
- Etudes de cas pratiques et techniques.
- Mises en situation professionnelle à partir d'exercices issus de dossiers d'entreprise.
- Utilisation de l'informatique.
- Constitution de dossiers.

Projet final - Jury - Validation

- QCM portant sur des connaissances d'ordre général.
- Réalisation d'une préparation de chantier simple.

La soutenance sera réalisée sur le projet de fin de formation. C'est le jury paritaire, composé de professionnels du BTP et lui seul qui, souverainement, à l'unanimité de ses membres, décidera d'attribuer ou non la certification professionnelle de « Chef de chantier travaux publics : terrassement, route, VRD », de niveau IV, enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Inscription
possible à un
ou plusieurs
modules
seulement

Public concerné

- Les salariés du BTP. Individualisation du parcours en fonction du niveau de formation générale et des acquis professionnels.
- Jeunes de 19 à 26 ans et adultes demandeurs d'emploi de plus de 26 ans :
 - Parcours long : titulaires d'un BAC TECHNOLOGIQUE, BAC PRO ou BT dans les spécialités du BTP
 - Parcours court : titulaires d'un BTS, DUT, licence professionnelle dans une des spécialités des Travaux Publics
- Personnes en reconversion professionnelle (parcours long uniquement) : sur examen du dossier en fonction des acquis et des expériences antérieures.

Modalités d'entrée

- Présélection après étude du dossier de candidature.
- Tests de sélection sur une journée (tests d'aptitude, tests de personnalité, questionnaire écrit et deux entretiens individuels).
- On recherche chez le candidat, la motivation, l'opiniâtreté, la disponibilité, le goût du travail en équipe qui lui permettront d'accéder à des fonctions managériales dans le secteur du BTP.

N.B. : Avoir une entreprise d'accueil pour passer les tests n'est pas indispensable, mais obligatoire pour démarrer la formation.

www.cfpct.com

